

Réf: Dossier N° : 55107

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « FONCIA IMMOBILIER » en abrégé «F.I-CI »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, ANGRE EXTENSION, BP
606 ABJ 27**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « FONCIA IMMOBILIER » en abrégé «F.I-CI ».

Objet: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; La décoration intérieure, rénovation et tous les travaux ayant un rapport au bâtiment. La mise en relation affaires. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cinquante (50) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, ANGRE EXTENSION, BP
606 ABJ 27**

GERANT: Madame TCHUATA HAPPI NELLY.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25898 du 05/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23290 du 05/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

